

Formation certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi (CCPCT)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFLA
LAVENT
06.34.11.71.13
cflavent@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3
européen)

Conditions d'accès :

Permis B non probatoire

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'accès à la profession de conducteur de taxi est subordonné à la réussite d'un examen, comprenant des épreuves théoriques d'admissibilité et une épreuve pratique d'admission. Cet examen vise à évaluer le respect de la condition d'aptitude professionnelle requise, mentionnée à l'article L. 3120-2-1 du code des transports, qui consiste à être en capacité d'assurer dans des conditions de confort et de sécurité le transport de passagers, dans le respect des règles applicables à sa profession et à être en capacité d'informer de manière claire les passagers sur la facturation des courses. Il est organisé par les chambres de métiers et de l'artisanat.

Contenu et modalités d'organisation

A- Réglementation du transport public particulier de personnes - connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ; - connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ; - connaître les obligations générales relatives aux véhicules ; - connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ; - connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ; - connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ; - connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ; - connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ; - connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ; - connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ; - avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande ; - avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ; - connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur. B – Gestion 1. Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité : - connaître les obligations et documents comptables ; - connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ; - connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ; -

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00429296	du 03/09/2024 au 20/11/2024	Tulle (19)	CFLA		Non éligible	
00509020	du 03/09/2024 au 20/11/2024	Tulle (19)	CFLA		Non éligible	
00509021	du 14/01/2025 au 19/03/2025	Tulle (19)	CFLA		Non éligible	
00570076	du 26/08/2025 au 19/11/2025	Malemort (19)	CFLA		Non éligible	